

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Marins LTÉE	Numéro de permis 2013973	Date d'inspection Le 21 avril 2023	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Marins		Numéro de téléphone (506) 532-5768	
Adresse 12 chemin Job Grand-Barachois NB E4P 7P7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sarah MacDougall		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(6) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge ou d'âge préscolaire est entourée d'une clôture d'au moins 1,22 m de hauteur dont la barrière est fermée en tout temps lorsque les enfants s'y trouvent.	31(6)	19 avr. 2023	19 avr. 2023
Commentaires : L'inspectrice observe qu'il y a des clôtures pour l'aire de jeu extérieur. Cependant, une clôture ne ferme plus en raison des températures hivernales et l'autre clôture a été laissée ouverte. Une discussion a eu lieu avec une éducatrice, qui a été fermé la clôture immédiatement. La lacune est maintenant conforme.			

<b>Commentaires généraux</b>
Une discussion a eu lieu avec l'exploitante concernant les services alimentaires. Si l'exploitante choisit d'offrir des collations et/ou des repas de façon routinière, une demande de changement devra être envoyée à la mentore en assurance de la qualité.

original signé par  
Sarah MacDougall

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 avril 2023

Date

original signé par  
Lynn Brun

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 avril 2023

Date